

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE VILLEMADÉ**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

Séance du 23 juin 2025

**DEPARTEMENT
TARN et GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	10
- votants	11
- absents	03
- exclus	0

Date de convocation :
17/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 juin à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Francis LABRUYERE, Maire.

Etaient présents : MM. AYME AVIAT BEAUJOUAN
BROUSSE-BOURNET DEMEURS MASURIER MOULIS
SZOPA VIDAL

Absente excusée : Mme LASGUES (pouvoir à Mme MOULIS)
Absents non excusés : Mme LACOMBE, M PEYRETOU

M. BROUSSE BOURNET a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Le procès -verbal de la séance du 16 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

25/2025 Rénovation énergétique de l'école : attribution des lots

Monsieur le Maire rend compte de la procédure qui a été engagée dans le cadre de la passation des marchés travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire expose qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 24/04/2025 sur le journal de La Dépêche du Midi et sur le profil acheteur de la collectivité marchespublics82.com.

Les travaux ont été répartis en 08 lots.

Après examen des offres et suite aux négociations engagées avec les entreprises, conformément aux dispositions prévues dans le règlement de la consultation, le maître d'œuvre a restitué son analyse le 16 juin dernier.

Au regard des critères de jugement des offres précisés dans le règlement de consultation assortis de la pondération suivante :

- Prix : 40 %, - Valeur technique de l'offre : 60 % ; En ayant pris en considération les garanties techniques et financières des candidats et suivant le rapport d'analyse des offres le conseil municipal à l'unanimité de ses membres :

A RETENU les offres des entreprises comme suit :

Séance levée à 19h40

N°	Désignation du lot	Entreprise	MONTANT en € HT
1	Démolition-Gros-œuvre	MONTOUX Castelsarrasin 82	32 934.30
2	Menuiseries extérieures alu	TGM Montauban 82	58 626.00
3	Menuiseries intérieures bois	ATELIER ART et BOIS Moissac 82	5 632.20
4	Plâtrerie Isolation Faux plafonds	THOMAS/ SANCHEZ Montech 82	35 959.35
5	Electricité CFO/CFA	FERRIERES THERMELEC Moissac 82	21 594.64
6	Plomberie	QR ELEC Moissac 82	36 195.00
7	Sols collés	ROUDIE SOLS FRANÇAIS Montauban 82	5 205.43
8	Peinture Nettoyage	PSO Montauban 82	6 658.39

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises désignées et tous documents y afférents,
- S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.

Question diverse : Monsieur le Maire informe l'assemblée que TGH devrait prochainement finaliser l'achat du terrain chemin de l'Etang.

Le Secrétaire
A. BROUSSE BOURNET



Le Maire,
F. LABRUYERE

